



AUTONOMIE ECONOMIQUE ET POLITIQUES DU CARE



Politiques d'Égalité des Genres

La promotion de l'autonomie économique des femmes et les politiques du Care correspondent à une ligne d'action thématique de la composante Politique d'Égalité des Genres d'EUROSOCIAL+ qui cherche à rendre le travail rémunéré plus qualifié et à réduire la surcharge invisible du travail non rémunéré des femmes. Ce champ d'action représente 17% du total des actions de la composante Politiques d'Égalité des Genres.

QUEL CHAMP D'ACTION?

Il est divisé en deux sous-catégories étroitement associées. L'accès à des emplois de qualité pour réduire la féminisation de la pauvreté et la discrimination, et le développement de systèmes de soins qui favorisent la coresponsabilité sociale des soins à la famille, aux enfants, aux personnes en situation d'handicap et aux personnes âgées, réduisant ainsi la surcharge de travail non rémunéré qui empêche les femmes de se consacrer à la vie civique, économique et sociale dans des conditions d'égalité avec les hommes.



Les réformes de politiques publiques visant à améliorer l'insertion professionnelle dans des conditions décentes cherchent à modifier l'affectation systématique des femmes à des emplois ou à des branches d'activité moins valorisés socialement et économiquement, à réduire l'écart salarial, les formes précaires d'embauche, l'instabilité, le travail à temps partiel, par la formalisation, la promotion de la diversification et l'accès à des branches et activités économiques plus reconnues socialement et économiquement. Les statistiques montrent systématiquement des taux d'éducation plus élevés pour les femmes, alors que, paradoxalement, elles connaissent des taux de chômage plus élevés et sont plus exposées aux activités

à caractère informel. L'objectif est donc de déployer et renforcer des systèmes de protection sociale pour les femmes adultes et les jeunes femmes, et de structurer progressivement une économie et un système de "care" fondés sur la responsabilité partagée : tant au sein des familles, en favorisant une participation équitable entre hommes et femmes, qu'à travers des systèmes universels de fourniture de services professionnels de garde d'enfants, de personnes âgées ou malades, fondés sur des investissements publics, privés et communautaires, avec des emplois décentes et reconnus pour les femmes et les hommes

EXPÉRIENCES EUROSOCIAL+

Huit pays travaillent actuellement avec EUROSOCIAL+ sur ce champ d'action, parallèlement à deux engagements régionaux. Sur les treize actions de cette ligne, neuf ont été achevées et quatre sont en cours.

Au niveau national, un soutien a été apporté aux politiques visant les femmes rurales, qui représentent tous les indicateurs de pauvreté, d'inégalité et de discrimination intersectorielle



QUELS ODD IMPLIQUÉS?



CONSENSUS EUROPÉEN

Initiative: Équité entre les Sexes

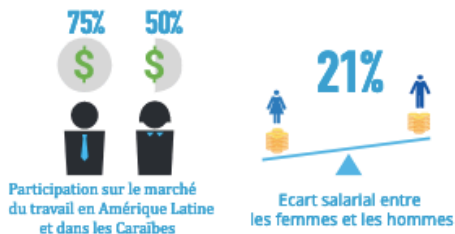
L'UE et ses États membres veilleront à ce qu'une perspective de genre soit systématiquement intégrée dans toutes les politiques pour contribuer de manière décisive à la réussite de la ODD. Ils accéléreront leurs efforts pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Consortium dirigé par:



PARTENAIRES

- Fondation Union européenne - Amérique Latine et les Caraïbes (Fondation EU-LAC)
- UNDP
- CEPAL
- ONU Femmes
- Commission Interaméricaine pour les Femmes (CIM-OEA)



en Colombie et au Brésil. D'autres pays ont concentré leurs actions sur l'amélioration de leurs plans d'égalité professionnelle, la promotion des "labels d'égalité" (Mexique), la formation dans ce domaine dans les petites entreprises (Chili), la promotion de l'égalité des salaires (Colombie) ou la réinsertion professionnelle des femmes victimes de violence (Argentine). Plusieurs pays ont donné la priorité au renforcement des services d'accès au travail rémunéré dès le début du cycle de vie professionnelle, en concentrant leurs efforts sur les jeunes femmes (Ciudad Mujer Joven - El Salvador) et en favorisant leur entrée dans les professions liées à la technologie et aux sciences (Uruguay).

L'effort a été concentré sur l'articulation de ces actions en étroite collaboration avec les Mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme. Parallèlement, il s'agit d'introduire une approche de genre dans le domaine des politiques du care de protection sociale. Cela pose un défi majeur notamment pour les femmes en situation de pauvreté. Il est indispensable qu'elles cessent d'être les principales dispensatrices des tâches rémunérées et non rémunérées et sortir du

cercle vicieux de la pauvreté.

Dans ce domaine et au niveau régional, le programme encourage le partage des meilleures pratiques dans la région, en étroite collaboration avec le domaine de la politique sociale.

DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Une initiative a été lancée au niveau régional avec la Commission Interaméricaine des Femmes (CIM) de l'OEA, qui est le principal forum de haut niveau pour l'élaboration de politiques hémisphériques visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes. L'objectif général est de renforcer les politiques publiques des Etats liées à la question de la coresponsabilité sociale du care, en considérant le contexte du COVID-19 (politique sociale, économique, physique, de sécurité sociale, du travail, etc.) Pour ce faire, nous soutenons l'analyse de l'impact sur les femmes des mesures prises par les gouvernements depuis le confinement jusqu'aux premières mesures de réactivation économique (à court et moyen terme) afin d'élaborer des recommandations au niveau régional pour des politiques à long terme qui favorisent l'égalité des chances dans la réinsertion professionnelle. Cette action régionale vise également à promouvoir l'échange d'expériences, de politiques et de bonnes pratiques entre l'Europe et l'Amérique latine et à articuler les actions entre les ministères de la femme et les ministères du travail des Amériques pour renforcer la participation des femmes au travail.

Au Costa Rica, nous mettons en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité des femmes employées dans le secteur public notamment en termes de télétravail, et la création d'un modèle de travail répliquable dans le secteur public en général. À cette fin, nous soutenons la Commission institutionnelle de la responsabilité sociale pour les soins afin d'élaborer une proposition de modèle d'organisation institutionnelle pour l'Institut national des Femmes (INAMU); d'échan-

ger les bonnes pratiques en Amérique latine et en Europe sur le télétravail dans une perspective de genre pour des actions à court, moyen et long terme et également de fournir des éléments pour une action soutenue aux autres institutions de l'administration publique du Costa Rica.

D'AUTRES ACTIONS PAR PAYS

- BRÉSIL : Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement a été soutenu dans le renforcement des politiques publiques sur le genre et la durabilité du coopérativisme brésilien.
- CHILI : Nous avons contribué à la diffusion des bonnes pratiques de travail avec le Ministère de la femme et de l'égalité des sexes dans les petites et moyennes entreprises.
- COLOMBIE : Nous avons travaillé à la formulation d'un instrument méthodologique pour rendre la loi sur l'égalité de rémunération opérationnelle au sein du Ministère du travail et nous avons soutenu la révision du Fonds pour la promotion des femmes rurales (FOMMUR) afin d'améliorer son modèle opérationnel au sein du Ministère de l'agriculture et du développement rural.
- LE SALVADOR : Nous avons fourni un soutien technique pour la mise à jour et le renforcement des services d'autonomie économique dans le cadre du programme "Ciudad Mujer Joven" du Secrétariat à l'inclusion sociale. Nous avons également travaillé à la mise en œuvre du Plan pour l'égalité dans les centres éducatifs publics (labels d'égalité) avec le Ministère de l'Education.
- MEXIQUE : Nous avons évalué la norme mexicaine NMX-R-025-SCFI-2015 sur l'égalité et la non-discrimination en milieu de travail de l'Instituto Nacional de las Mujeres.
- PARAGUAY : Nous avons soutenu la construction d'indicateurs de gestion et de développement humain avec une perspective de genre au sein du Secrétariat de l'action sociale.
- URUGUAY : Nous avons contribué à l'élaboration du plan d'accessibilité des filles et des adolescents à la formation scientifique et technologique dans l'administration nationale de l'enseignement public.

A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Nous accompagnons la Commission Interaméricaine des Femmes (CIM) dans la formulation de recommandations pratiques pour la création d'un instrument juridique qui assure le plein exercice des droits économiques des femmes et leur autonomisation et autonomie économique.
- Nous avons co-organisé un concours avec La Fondation Union européenne-Amérique latine et les Caraïbes (Fondation UE-ALC). 10 expériences pertinentes sur l'inclusion des jeunes femmes dans le monde du travail ont été primées.

EUROsocial TV

CHAÎNE EUROsocial SUR YOUTUBE

Série innovation sur l'insertion professionnelle des femmes. Produite par la composante des Politiques d'Égalité des Sexes et des Politiques Sociales d'EUROsocial+, en collaboration avec la Fondation UE-LAC :

- BECOMTECH (France)
- ESCOLA DE VOCÊ (Brésil)
- ALMATERRA (Italie)
- RED HABITAT (Bolivie)
- CALOTO (Colombie)
- ALAS DE MARIPOSA (Mexique)
- FEDERACIÓN MUJERES JÓVENES (Espagne)
- CEPRODIH (Uruguay)
- CREA (Mexique)
- FEDERACIÓN ENTRE MUJERES (Nicaragua)
- EUROsocial TV

Publications

BIBLIOTHÈQUE EUROsocial

- Soutien à l'élaboration du Plan pour l'accessibilité des filles et des adolescentes à la formation scientifique.
- Le marché du travail colombien : l'écart de rémunération au travail entre les sexes
- Norme mexicaine NMX-R-025-SCFI-2015 sur l'égalité du travail et la non-discrimination
- Programme genre et coopérativisme
- Bonnes pratiques et innovations pour l'inclusion des jeunes femmes sur le marché du travail en Amérique latine (coédité par la Fondation UE-ALC et EUROsocial+)
- Rapport de la deuxième réunion du programme EUROsocial+ : Confiance et cohésion sociale